

Un **Contrat de ville** qui répond
aux **besoins prioritaires** des
habitants tout en les associant.



Plan d'actions 2021-2022

Mettre en place une politique de la ville ambitieuse qui vise à réduire les écarts de situation entre les habitants de l'agglomération.

+ Redonner confiance aux habitants

+ Assurer l'Etat de droit et l'accès aux droits

1 619 000€ PAR AN

C'est les moyens spécifiques pour mettre en œuvre le plan d'actions
(Etat/ Grand Chambéry / Ville de Chambéry)

PLUS DE 100

Acteurs mobilisés
(Partenaires institutionnels, Partenaires associatifs, Habitants)

1. Valoriser les capacités de développement urbain durable des quartiers pour améliorer le cadre de vie des habitants.



Poursuivre et renforcer le **renouvellement urbain** des quartiers par une action sur le bâti et l'espace public.



Développer la **gestion urbaine de proximité**.



Renforcer la **mixité sociale** des quartiers en limitant la concentration des **précarités**.



Décliner la **stratégie globale** du **Contrat de ville** dans chaque quartier en veille active en tenant compte de leurs **spécificités**.

2. Développer le potentiel des quartiers à travers l'emploi et le développement économique.



Favoriser l'**insertion professionnelle** des habitants par un **accompagnement individuel** ou **collectif**



Favoriser le **rapprochement entreprises / habitants** en s'appuyant sur la dynamique de **développement économique** de l'agglomération

3.

Renforcer l'inclusion et la réussite des habitants pour créer les conditions du vivre ensemble.

ÉDUCATION - PARENTALITÉ

- + Accompagner les parents dans leur travail éducatif
- + Améliorer la réussite scolaire et lever les difficultés éducatives

CITOYENNETÉ - LIEN SOCIAL

- + Favoriser le bien vivre ensemble dans le respect des valeurs de la République

CULTURE - SPORT

- + Amplifier l'offre culturelle et sportive comme support éducatif et d'inclusion sociale

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL

- + Restaurer un cadre de vie apaisé par une action sur la tranquillité publique et la prévention
- + Favoriser l'accès aux soins des populations les plus vulnérables. Garantir l'égalité et lutter contre les discriminations
- + Adapter les moyens face aux impacts de la crise sanitaire, économique et sociale



4.

Adapter les moyens face aux impacts de la crise sanitaire, économique et sociale.

- + Prendre en compte les besoins et envies d'agir de la jeunesse et prévenir les discriminations
- + Favoriser l'accès aux équipements numériques et faciliter leurs usages
- + Garantir l'égalité femmes / hommes



5.

Gouvernance et pilotage : partager des méthodes de travail et rechercher des partenariats innovants.

- + Accompagner et soutenir les acteurs de terrain, partenaires essentiels
- + S'assurer de la réussite des actions du Contrat de Ville en accompagnant les projets prioritaires autour d'objectifs communs
- + Amplifier la recherche de financement pour le maintien de services renforcés dans les quartiers





Des quartiers prioritaires :

- 1** Biollay/Bellevue
- 2** Les Hauts-de-Chambéry

Des quartiers en veille active :

- 1** Le Clos Gaillard et les Epinettes à Barby
- 2** Le Mas Barral, Chantemerle, Piochet et Cassine à Chambéry

- 3** La Forgerie et la Poterie à Cognin
- 4** Le Val Fleury, Féjaz et pour partie les Epinettes à La Ravoire
- 5** Les Chantres à La Motte-Servolex
- 6** Le Corbelet à Jacob-Bellecombette
- 7** Les Tournelles à Saint-Alban-Leyse
- 8** L'Espinier et le Pré Rond à Saint-Baldoph
- 9** La Galerie de Chartreuse à Barberaz